

M. POULIOT: L'honorable député parle haut dans son comté, mais il n'ose élever la voix dans la Chambre.

M. GOTT: Je prends la défense du cultivateur et l'honorable député n'en fait pas autant.

M. POULIOT: Cela prouve que l'honorable député n'a pas compris un mot de ce que j'ai dit et je perdrais mon temps à vouloir discuter avec lui.

M. GOTT: Tous les amis de l'honorable député rient de lui.

M. POULIOT: Que l'honorable député apprenne l'alphabet qu'a récité le ministre de l'Agriculture; cela lui serait profitable, malgré que l'impression en ait été faite à Londres. Voyons les produits agricoles; le tabac, par exemple.

M. le PRÉSIDENT (M. Gagnon): Je prie l'honorable député de discuter le crédit à l'étude.

M. GOTT: L'honorable député serait bien avisé de parler d'une chose qu'il connaît mieux qu'il ne connaît le tabac.

M. POULIOT: Monsieur le président, le crédit à l'étude est le n° 50, page 20: "Contributions aux bureaux impériaux". Je m'explique.

M. GOTT: Voici un bon cigare, fait de tabac canadien, avec les compliments de l'honorable député d'Essex-Sud.

M. POULIOT: Je remercie mon honorable ami; mais j'aimerais qu'il le gardât entre les dents pendant que j'ai la parole; ainsi il ne m'ennuierait pas.

Monsieur le président, nous discutons ces contributions aux bureaux impériaux, qui atteignent un total de \$21,535. Ceci concerne l'écoulement des produits canadiens, et intéresse le ministre de l'Agriculture tout autant que le ministre des Mines ou tout autre ministre dont le département est chargé de faciliter la vente de nos produits canadiens. Je crois donc que le règlement me permet de discuter, à ce propos, la vente du tabac en Angleterre, sa consommation ici, et ainsi de suite. Quant à nos exportations de tabac, la statistique nous révèle qu'entre 1930 et 1933 la valeur du tabac exporté à l'empire britannique s'est accrue de \$2,499,203 tandis que nous en avons exporté pour \$96,529 de moins aux pays étrangers, soit en somme un gain de \$2,402,674. Quant au tabac manufacturé, nous en avons expédié pour \$8,248 de plus à l'empire, et \$2,453 à l'étranger. Donc un relèvement total de \$2,413,375; il y a eu aussi augmentation de la consommation intérieure. Voilà, certes, qui a bonne mine: relèvement des ex-

[M. Gott.]

portations, et augmentation de la consommation au Canada. De quoi se plaint-on alors? On se plaint que l'entremetteur accapare tous les bénéfices et ne laisse rien au producteur. J'ai lu dans ce merveilleux journal qu'est le *Border Cities Star*, l'un des meilleurs journaux publiés au Canada, peut-être sur tout le continent de l'Amérique du Nord, que les producteurs de tabac dans l'ouest de l'Ontario se plaignent que la vente de leur tabac produit des recettes bien insuffisantes; qu'un petit nombre d'exploitants récoltent tous les bénéfices aux dépens du producteur de tabac. La chose est grave, d'autant plus grave que le tabac est un des rares produits touchant lesquels le Gouvernement peut se vanter d'avoir relevé l'exportation et la consommation. Donc si le prix du tabac reste ferme, l'avantage en est limité à un petit nombre de grossistes qui réalisent d'immenses profits, alors que le producteur lui-même gémit parce qu'il est injustement traité.

M. GOTT: L'honorable député me permettra-t-il une question?

M. POULIOT: Si l'honorable député se montre poli, je lui répondrai.

M. GOTT: Je le serai. L'honorable représentant a parlé du *Border Cities Star*. Je lui demande pourquoi il n'en a jamais parlé, il n'en a jamais fait l'éloge jusqu'à ce jour. Est-ce parce qu'il a fait une tournée dans Essex et que ce journal a publié sa photographie?

M. POULIOT: A l'ordinaire, monsieur le président, les louanges passent inaperçues dans cette Chambre parce que les honorables représentants de la droite ne cessent d'encenser le premier ministre. Je tenais à faire mes compliments à cet excellent journal au commencement de la séance avant que l'atmosphère ne fût vicié par l'odeur de cet encens. Je profite aujourd'hui de l'occasion que nous fournit l'absence du premier ministre: comme il n'est pas ici on ne brûlera pas d'encens. Je tenais à féliciter un journal qui l'a bien mérité, et qui fait honneur au journalisme canadien.

M. GOTT: L'honorable député ne m'a pas fait la courtoisie de me répondre.

Quelques MEMBRES: A l'ordre!

M. POULIOT: L'honorable député ne devrait pas insister, car ce journal devrait publier sa photographie la tête en bas. Notre industrie du tabac est en bon état. Lorsqu'on m'a interrompu je montrais que l'exportation et la consommation domestique accusent toutes deux une augmentation, mais que par contre le prix du tabac a tombé et cela aux dépens du producteur qui est loin de toucher des bénéfices convenables.